

Avis public



PROMULGATION

RÈGLEMENT CA29 0001-17

AVIS est donné que le règlement suivant a été adopté à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tenue le 14 septembre 2026 :

RÈGLEMENT CA29 0001-17

Règlement CA29 0001-17 modifiant le règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de déléguer à un fonctionnaire le pouvoir d'autoriser temporairement une tolérance dans l'application de la réglementation de stationnement.

Ce règlement est entré en vigueur le 17 septembre 2026 et peut être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/pierrefonds-roxboro.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce dix-septième jour du mois de septembre de l'an 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Gauthier", is placed over a faint, circular official stamp.

M^e Jean-François Gauthier, MBA, OMA

/jc